La Grève des peintres

Nous avons reçu la lettre suivante du comité de la « Chambre Syndicale des Entrepreneurs de peinture » :

« Monsieur le Rédacteur en chef,

« Dans un des derniers numéros de votre journal, vous publiez une note du comité de grève des ouvriers peintres, affirmant « que le règlement-tarif de 1906 a été dépassé de 0 fr. 05 depuis plusieurs années » par certaines maisons nominativement désignées.

« Cette affirmation est inexacte.

« La vérité est que dans ces maisons, comme dans la généralité des maisons de Lille, il y a des ouvriers qui, soit en raison de leur travail personnel, soit en raison de leur aptitude à conduire les chantiers, obtiennent un sursalaire.

« Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de notre considération très distinguée.

« L. Delepoulle, H. Destombes, Ch. Masingue ».

La véritable TOILETTE HYGIÉNIQUE ne fait avec les

SAVONS THÉRY. 50 centimes le pain

1368

Denier des Ecoles laïques

L'Union des Etudiants de l'Etat organise, le mardi 12 courant, une grande soirée de gala. Au programme, dont la composition a été confiée à M. Ch. Baret, figure « Le Mannequin », de M. Paul Gavault.

Cette comédie en quatre actes sera interprétée par des créateurs de la pièce et des vedettes des théâtres de Paris.

Le programme sera vendu au profit de la société du « Denier des Ecoles laïques ». Le comité de cette œuvre philanthropique invite tous ses sociétaires et amis à donner une marque de sympathie à l'Union des Etudiants de l'Etat en assistant nombreux à cette fête.

La location est ouverte tous les jours (dimanche excepté), de 9 heures à midi et de 3 heures à 6 heures, à la Maison des Etudiants, 19, rue de Valmy.

PORTO "SANZ"

CONSTRUCTION D'AQUEDUCS

On va construire des aqueducs rue de Fives, rue Defaucompret et rue Adolphe-Werquin, dans un but d'assainissement.

On a en outre entrepris des travaux de pavage rue Guillaume-Wernlers.

EXPOSITION INTERNATIONALE de LYON

Mai-Novembre 1914

1609

LA VALEUR N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNÉES

Sous ce titre, nous avons relaté, hier, les exploits de deux jeunes voleurs, Richard Demelemester, 15 ans, et Auguste Ducaillon, 16 ans, et dans notre narration, nous disions qu'ils avaient indiqué à la police les noms et adresses de trois autres mineurs garnements de leurs âges. Or, hier matin, des agents de sûreté ont arrêté les complices des deux cambrioleurs « en herbe » ; ce sont les jeunes Edouard Vasseur, 15 ans, chauffeur de clous, demeurant 199, rue du Long-Pot ; Henri Velhelle, 16 ans, ouvrier coiffeur, 78, rue des Guinguettes, et Emile Vandenbroeck, 16 ans, journalier, rue du Faubourg-de-Valenciennes, cour Petit-Béguin, tous trois inculpés dans un vol de bicyclette et de divers outils commis ces jours derniers, à Ronchin, au champ d'aviation, dans la baraque d'une société sportive, qui reçut également la visite des deux gamins précédemment arrêtés.

Le fruit de ces récents larcins ayant été vendu à un sieur Henri Hoorelbéke, brocanteur, demeurant au Petit-Marc, celui-ci sera poursuivi pour complicité par recel.

Le police a aussi mis la main sur toute une bande de jeunes « monte-en-l'air », dont on a lu les méfaits dans le journal d'hier ; M. le commissaire du 9e arrondissement a remis en liberté provisoire les inculpés d'hier, mais il a déféré au parquet les jeunes Ducaillon et Demelemester ; M. Pilfère, juge d'instruction du Tribunal d'enfants, les interrogera donc dès lundi.

Pour tous Cadeaux de Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie, voir les nouvelles vitrines AU LINGOT D'OR, 46-48-50, Grande-Place, et les nouveaux rayons de :

Pendules-Carillons — Régulateurs — Pendulettes .. Réveils

1730

ALTO CONTRE AUTO

M. Robert Lavendier, 22 ans, étudiant, demeurant rue Jeanne-d'Arc, passait à motocyclette, boulevard de la Liberté, quand il vint se heurter contre le taxi-auto de M. Jean-Baptiste Deamedt, 43 ans, demeurant quai de la Basse-Deûle, 52, au service de M. Carbonnier, rue Inkermann, 9. M. Lavandier fut renversé, mais non blessé ; quant à sa machine elle est mise hors d'usage.

Le taxi est un phare brisé et un essieu faussé.

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

Le cours de comptabilité professé par M. E.-F. Deswarte, à l'Ancienne Mairie de Fives, s'est clôturé le 3 mai, par le concours annuel.

Le jury, sous la présidence d'honneur de M. O. Bouret, de l'U. F. J., était composé de MM. P. Vanlevenberghe, R. Lemaire, B. Hayem.

Voici les résultats du concours :

Tenue de livres. — 1er prix, M. Dupont Kléber ; 2e, M. Lutz Etienne ; mentions : MM. Tellier, Risopoulos, Vienne.

Comptabilité. — 1er prix ex-aequo, MM. Delsaux G., et Dupont Kléber ; 2e, M. Risopoulos ; mentions : MM. Lutz Etienne, Evrard François, Derudder, Verdière, P. Lefebvre, Vienne, Delesalle, Tellier, Vercoutre.

Le jury, très satisfait des résultats du concours, a chaleureusement félicité le dévoué professeur pour le succès sans cesse grandissant du cours de comptabilité.

Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture

MM. les membres de la 4e Commission (Commerce de détail), sont priés d'assister sans faute à la réunion qui aura lieu au siège social du Comité, 23, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, le lundi 11 mai 1914, à 6 heures du soir.

Ordre du jour : Formation du bureau ; Communications du Comité central concernant la question « La Propriété Commerciale ».

L'Œuvre des Mères abandonnées

Nous avons annoncé hier qu'une vente de charité aurait lieu à Lille, dans les salons Delannoy, 210, rue Nationale, au profit des Mères abandonnées avec de jeunes enfants.

Il n'est guère d'œuvre plus digne d'être encouragée et soutenue que l'Œuvre des Mères Abandonnées.

Durant l'exercice 1912-1913, l'œuvre a secouru 274 femmes chargées d'un ou plusieurs enfants. 393 enfants ont bénéficié de ces secours. 151 femmes étaient mariées. Les autres avaient eu des unions irrégulières et plusieurs de ces filles-mères espèrent se marier après la libération du père de leur enfant qui termine son service militaire.

La présidence fondatrice de l'œuvre ajoute dans son rapport : « Devant la misère dont souffre la population ouvrière de la ville de Lille, ces chiffres sont minimes et plus minime encore est la somme consacrée à son soulagement. »

Rien de plus vrai, malheureusement. Aussi les personnes à qui leur situation de fortune permet de faire le bien considéreront-elles comme un devoir de se rendre à l'appel du comité.

La première journée de vente a donné d'excellents résultats. Et le succès ira, sans aucun doute, en grandissant.

Savon des Princes du Congo

Méfiez-vous des imitations. N° 100. V. Vaissier.

A LA PRÉFECTURE

A l'occasion de la fête du Broquelet les bureaux de la Préfecture vaqueront le lundi 11 mai.

Mais une permanence sera établie dans chaque bureau pour l'expédition des affaires exigeant une solution immédiate.

Pour des cadeaux utiles et de bon goût, adressez-vous à l'orfèvre MIELE, 25, Grand'Place. 1615

FÊTES DE FIVES-SAINT-MAURICE

Le comité des fêtes de Fives-Saint-Maurice informe ceux qui veulent prendre part au concours de carnaval d'été qui doit avoir lieu le dimanche 31 mai, que les inscriptions seront reçues à partir d'aujourd'hui dimanche 10 mai, de dix heures à midi, et pendant la semaine, de 7 heures et demie à 8 heures et demie du soir, jusqu'au 24 mai inclus, au siège du comité, rue de Bouvines (ancienne mairie de Fives, poste des pompiers). Le comité recevra également les inscriptions par correspondance, en ayant bien soin d'indiquer la catégorie dans laquelle on veut concourir.

LIQUEUR CORDIAL-MEDOC

L'EPURATION DES EAUX D'EMMERIN

Vendredi, à la mairie, il a été procédé à l'adjudication, par concours, des installations d'une usine d'épuration des eaux d'Emmerin par l'ozone.

Sur le rapport de la commission spéciale qui a examiné les projets des concurrents, MM. A. Degoix et Cie, ingénieurs à Lille, ont été déclarés adjudicataires pour la somme de 295.000 francs.

SAVON NOTRE-DAME de la TREILLE

Méfiez-vous des imitations. Victor Vaissier.

INDÉSIRABLES

Polydore Debunne, 24 ans, terrassier, demeurant rue Saint-Druon, 55, et Auguste Degeyter, 40 ans, ouvrier agricole, sans domicile fixe, arrivés à Lille vendredi, ont été arrêtés hier matin par des agents de sûreté, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Ils ont été déférés au Parquet.

ROUBAIX

MORT D'UN VÉTERAN MUSICIEN ET MUTUALISTE

Vient de mourir, à l'âge de 79 ans, M. Napoléon Liégeois, vice-président et fondateur de la « Cécilia Roubaisienne », mutualiste fervent. M. Liégeois avait reçu récemment à Paris, des mains de M. Poincaré, une distinction spéciale accordée aux ceni plus anciens membres des Sociétés de secours mutuels de France.

Avis très important

La Société Roubaisienne d'Eclairage recommande instamment à ses abonnés l'usage très attentif des appareils à gaz et des robinets. L'émission de gaz étant encore très irrégulière, des interruptions peuvent se produire avec des conséquences graves en cas d'imprudence ou d'inattention. Il est donc de leur propre intérêt que tous les consommateurs de gaz ferment les robinets des appareils après usage et surtout les compteurs avant de se coucher.

EXPOSITION DES PRIMES EN NATURE DE LA FONDATION ALFRED MOTTE-GRIMONPREZ

Cette exposition est ouverte au public le dimanche 10 mai, jusqu'au samedi suivant, dans les bâtiments de la boulangerie du Bureau de Bienfaisance, rue Pellart, 99, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

La distribution des primes sera faite publiquement le dimanche 17 mai, à 11 heures du matin, à l'Hôtel de Ville, salle Pierre-de-Roubaix.

ARRESTATION

Samedi matin, les agents de la sûreté ont opéré l'arrestation d'un manœuvre de maçon, Emile Pierrot, 20 ans, demeurant rue des Anges, 103.

Pierrot, qui dissimulait sa véritable identité sous le pseudonyme de Emile Pelloni, avait contrevenu à un arrêté d'interdiction de séjour. Il a été conduit à Lille, pour y être écroué, à midi.

AUTOUR DE LILLE

LANNOY

Une épouseuse se donne un coup de couteau. — Sophie Pau, 29 ans, épouseuse chez Parent et fils, travaillait à son métier, lorsque par mégarde, elle se donna un violent coup de couteau au bras gauche, se blessant grièvement.

NORD

DOUAI

Un nouveau régiment d'artillerie à Douai. — Ce que peu de monde sait, c'est que depuis quelques jours nous avons, à Douai, une bonne partie d'un nouveau régiment d'artillerie, mais, hélas, cela n'a pas accru la garnison.

Les 10e, 15e et 12e batteries du 15e d'artillerie (artillerie lourde), viennent d'être supprimées de ce régiment, — qui ne comptera plus désormais que 9 batteries, — pour former les 1re, 2e et 3e batteries du 1er régiment d'artillerie lourde, dont l'état-major va être bientôt créé.

En route pour Saint-Cyr. — Plusieurs des avions de l'escadrille militaire de Douai ont quitté la Brayelle samedi après-midi, pour gagner Saint-Cyr, afin d'assister à la revue qui sera passée le 16 mai, à Satory, à l'occasion de la venue en France des souverains danois.

Les équipages automobiles de l'escadrille et deux tracteurs l'ont suivie par voie de terre.

Des biplans arrivent de Sedan. — Vendredi soir, vers 7 heures, un biplan Henry-Farman, de l'escadrille de Lyon, piloté par le lieutenant Gabriel, a atterri à la Brayelle.

Ce biplan venait de Sedan, d'où il était parti dans l'après-midi, malgré un vent très violent.

Samedi après-midi est arrivé le dernier biplan de cette escadrille, piloté par le lieutenant Volmerange.

Sur nos boulevards. — Les terre-pleins des boulevards extérieurs viennent d'être arrangés et beaucoup croyaient que leurs enfants y pourraient jouer sans crainte des voitures ou des autos.

Quelle grande erreur. MM. les cavaliers, — militaires principalement, — font carrioler leurs montures sur ces terre-pleins et il devient dangereux d'y laisser jouer les enfants.

Ne saurait-on mettre fin à cette situation ?

Contributions. — Les rôles de la contribution pour frais du Syndicat de la Vallée de la Scarpe et pour redevance des délégués mineurs, sont en recouvrement entre les mains de M. le percepteur de Douai.

C'est le 15 juillet qu'expire le délai de trois mois accordé pour les demandes en décharge ou en réduction.

Les demandes en remise ou modération doivent être présentées dans les quinze jours du fait qui en est motivé.

Société d'Horticulture. — La 5e assemblée générale mensuelle de la Société d'Horticulture aura lieu dimanche prochain 10 mai, à 5 heures du soir, salle basse de l'Hôtel de Ville.

SIN-LE-NOBLE

Pour les sinistrés. — Monsieur le Ministre de l'Intérieur a reçu hier Monsieur Huyez, sénateur du Nord, qui l'a longuement entretenu des dégâts causés par l'orage qui, le 30 avril dernier, a dévasté la région maraîchère et agricole de l'arrondissement de Douai.

Monsieur le Ministre, vivement impressionné par les détails que lui a communiqués le sénateur du Nord, a promis de faire procéder de suite à une enquête en vue de distribuer des secours aux maraîchers et agriculteurs éprouvés.

VALENCIENNES

Tribunal correctionnel. — On été condamnés :

Pour coups : Alfred Vanmarck, d'Anzin, à 6 mois de prison ; Louis Hardelin, d'Avesnes-le-Sec, à 15 jours de prison avec sursis et 30 francs d'amende ; Emile Heideux, de Trith-Saint-Léger, à 20 jours de prison et 11 francs d'amende ; Léopold de Bruyne, de Mortagne, à 15 jours de prison ; François Thuilliez, d'Anzin, à 15 jours de prison ; Rachel Morel, d'Anzin, à un mois de prison; Henri Thiéry, de Denain, à un mois de prison avec sursis ; Gustave Lenne, de Denain, à 15 jours de prison avec sursis ; Jules Lebrun, de Quarouble, à 8 jours de prison avec sursis ; Léon Lebrun, de Quarouble, à 6 jours de prison avec sursis.

Pour bris de clôture et dommage à la propriété d'autrui : Jules Huvelle, de Bruai, à 25 francs d'amende ; Jules Drouies, d'Anzin, à 6 jours de prison.

Pour injures à agents : Edouard Campion, de La Sentinelle, à 48 heures de prison ; Adam Lepot, de Valenciennes, à 16 francs d'amende, plus une amende de 2 francs pour ivresse.

Pour infraction à la police des chemins de fer : Louis Flinois, de Valenciennes, à 25 francs d'amende.

Pour mendicité : Jules Robert, de Valenciennes, à 8 jours de prison.

Pour vol : Jeanne Burgnies, de Valenciennes, à 6 jours de prison avec sursis.

Pour infraction à la loi sur les étrangers : Alfred Randon, de Crespin, à 10 francs d'amende.

Amour ! Amour !... — Emile Lennoy, 37 ans, d'Onnaing, a été arrêté pour avoir menacé d'un revolver, une pensionnaire d'une maison de tolérance, Sophie Augret, sous prétexte qu'elle ne voulait pas le suivre.

Les pédards. — A la suite d'une collision entre les cyclistes Wuilmart et Lucot, gare de Paris, le dernier a eu la main droite contusionnée et sa machine abîmée.

Les violents. — D'un coup de tête, le sieur Alphonse Durot a brisé les dents de la nommée Pauline Datilleul, qui lui reprochait de laisser pleurer son enfant que sa femme avait dans les bras.

A la maison d'arrêt. — On a écroué Aimée Wauquier, femme Léon Morsiau, arrêtée à Blanc-Misseron, en vertu d'un extrait de jugement la condamnant pour coups.

CHAUSSURES

Pour cause de cessation de commerce GRAND RABAIS sur tous les articles « AU SOULIER WATTEAU » 39, rue de Paris, Valenciennes. 20

RAISMES

— On a volé un fût de vin à la gare de Raismes-Nord.

— M. Duray, entrepreneur de peinture à Lille, accuse son ouvrier, Emile Sleurwergen, d'avoir pris le fuite en emportant son matériel, d'une valeur de 825 francs.

CONDÉ

— A l'étang de Chabaud-Latour, on a dérobé une barque de pêche appartenant à M. Bonchilli, d'Anzin.

BELLAING

— La veuve Castelain a déposé une plainte contre son ami, qui l'a rossé de coups.

AVESNES

— Il Louis Gérard des Vignes maintient sa candidature contre M. Léon Pasqual. Ce candidat avait obtenu 450 voix lors du 1er scrutin.

« Le Coin de terre Avesnois ». — Dimanche 17 mai, aura lieu la distribution des prix du « Coin de terre Avesnois ».

Au 84e. — M. le colonel Benoit, commandant le 84e régiment d'infanterie, complimenté par le général de division à l'issue des manœuvres des deux jours qui ont eu lieu cette semaine aux environs de Landrecies, a exprimé à ses hommes sa satisfaction en leur accordant une permission générale de l'après-midi.

— Jeudi et vendredi, les officiers du 84e, en garnison à Avesnes, ont pris part à des manœuvres de cadres au village d'Ors.

Concert à la Rotonde. — Voici le programme qui sera donné le dimanche 10 mai, à trois heures de l'après-midi, par la musique du 84e d'infanterie : 1. Marche de l'Emir (Laigini); 2. Quatuor en ré mineur (Mozart); 3. Scherzo de la 6e symphonie (Beethoven) ; 4. Le Beschche, fantaisie sur l'Opéra (Messager) ; 5. Tonia à l'Alsace, valse.

Pharmacien de service. — Le dimanche 10 mai : M. Jonart, rue de Mons.

Arrestation. — Un ouvrier verrier, Castelain Arthur, âgé de 50 ans, a été arrêté à Avesnes sous l'inculpation de vagabondage.

Suppression de l'arrêt du chemin de fer à Pont-de-Salaa. — A la demande de M. Léon Pasqual, député, le Chambre de Commerce d'Avesnes a été saisie par son président, M. Lesaffre, de la question de l'arrêt du Pont-de-Salaa, dont la suppression a été décidée par la Compagnie du Nord.

La Chambre de Commerce d'Avesnes, conformément à l'avis exprimé par M. Pasqual dans sa lettre à M. Lesaffre, ne peut manquer de réclamer le maintien de cet arrêt, dont la suppression causerait un préjudice très grave à toute la population du Pont-de-Salaa et des environs, Féron, Rainsars, Glageon, etc., surtout aux personnes qui n'ont ni voitures ni automobiles.

LANDRECIES

Contrainte par corps. — Les gendarmes de Landrecies ont arrêté le nommé Daumerie Eugène, âgé de trente ans, natif de cette ville, lequel a été condamné le 2 juillet dernier par le tribunal de simple police d'Avesnes, pour violences légères. Du chef de ces poursuites, Daumerie se trouvait débiteur envers l'Etat d'une somme de 22 fr. 01, montant des frais de la condamnation prononcée contre lui, et ne pouvait s'acquitter de cette dette.

ETROEUNGT

Arrestation. — Le nommé Demeaux Jules, âgé de 27 ans, domestique, natif de Carlignies, et ayant demeuré à Ferrière-la-Grande, a été arrêté par la gendarmerie à Etroeungt, dans la cour de la ferme Renel, comme ayant à purger une condamnation à un mois de prison prononcée contre lui par la Cour de Douai, pour abus de confiance.

COUSOLRE

Une embardée d'automobile. — Un camion appartenant à M. Herrent, stationnait sur le rouis et n'était point éclairé, contrairement aux règlements ; survint l'automobile de M. le docteur Legenne, de Cousolre, qui s'en allait visiter un malade. Un coup de volant brusqué, pour éviter le camion, aperçu trop tard, envoya l'auto se démolir en partie à quelques pas de là.

M. Legenne, blessé, reçut des soins à la pharmacie Prévost.

Il fut ramené ensuite à son domicile.

LAROUILLIES

Accident mortel. — Une vieille femme de 72 ans, Désirée Maufroid, marchande de fromages, venue à Larouillies, retournait chez elle, en Thiérache, sur sa voiture, est tombée avec son attelage dans un fossé bordant la route, et y a été retrouvée sans connaissance.

Elle est morte peu après.

ELESMES

Remise de médailles de 1870. — La fête de la remise des médailles aux combattants de 1870 de cette commune, aura lieu dimanche prochain 17 mai. Elle sera célébrée avec un éclat tout particulier, sous la présidence d'honneur des personnalités politiques du Canton de Maubeuge-Nord, et avec le bienveillant concours de la musique de Vieux-Reng, des sociétés locales des enfants des écoles et des soldats et concerts. Il y aura réception, défilé, vins d'honneur, fête musicale et chantante, et le soir, à 5 heures, banquet par souscription ; entin bal champêtre avec brillante illumination.

VILLEREAU

Les outils des autres. — Une pioche et une pelle, le tout estimé 8 fr., ont été dérobés sous un hangar au préjudice de M. Petit, cantonnier.

Enquête est ouverte.

FLOYON

Médaille de 1870. — M. l'abbé Dubray, curé de Floyon, a reçu la médaille de 1870-71, pour services rendus à l'ambulance du Collège et de l'Hospice de Maubeuge, en qualité d'infirmier volontaire.

MAROILLES

Concert. — A l'occasion de la diessage, la Fanfare municipale donnera son concert le lundi 11 mai, à 18 heures 1/2, place Verte.

FELLERIES

Médailles d'Honneur. — La réunion générale de l'Association amicale des médaillés d'honneur de l'arrondissement d'Avesnes, aura lieu, cette année, le 17 mai, à Felleries. A 11 heures, assemblée à la Mairie. A une heure, banquet chez M. Gravet, restaurateur.

VILLEREAU

La rage. — Un chien enragé ayant traversé la commune, de nombreux habitants ont tué leurs chiens par crainte de la rage.

SARS-POTERIES

Obsèques. — Mercredi, ont eu lieu à Sars-Poteries, les obsèques de M. Alfred Cottelier, 63 ans, colporteur, victime d'un accident dans la nuit du 19 au 20 avril.

HAUTMONT

Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir, à 20 heures.

FOURMIES

Récompenses. — Dimanche 10 mai, à 15 heures, salle des Syndicats, remise des récompenses décernées par la Société d'agriculture de l'arrondissement d'Avesnes.

NEUF-MESNIL

Concert. — Dimanche 10 mai, à 16 h. 1/2, concert de l'Union musicale.

CAMBRAI

La purge. — En vertu de contrainte par corps, Léon Hecquet, journalier à Gonnelieu ; Georges Dubois, journalier à Villers-Guislain, et Jules Dubois, de Gonnelieu, ont été arrêtés et écroués.

LE SUCRE BÉGHIN

SE RECONNAÎT À SA BLANCHEUR À SA FONTE RÉGULIÈRE

1701

CATILLON

— Depuis quelque temps, la dame Deintre, cultivatrice au Pommereuil, était étonnée que ses vaches, enfermées dans une pâture sur le territoire de Catillon, ne donnaient plus de lait. Elle acquit bientôt la certitude que les vaches étaient traites pendant la nuit. Elle porte ses soupçons sur deux individus contre lesquels elle a porté plainte.

DUNKERQUE

Accident à bord d'un vapeur. — Le docker Woll Louis, était occupé, dans la cale du vapeur anglais « Monarch » à l'accrochage de balles de laine.

La maillon de la chaîne se rompit, le mât de charge tomba sur les reins de l'ouvrier. Woll fut relevé sans connaissance et transporté à son domicile. Ses blessures sont légères, mais il se plaint de douleurs internes.

Conseil de guerre. — Alfred Delarue, soldat réservisto du 110e régiment d'infanterie, a passé devant le conseil de guerre du 1er corps d'armée, pour désertion. Il a été condamné à 6 mois de prison.

Le chariot meurtrier. — Henri Deraeie, 25 ans, ouvrier charbonnier, chez M. Collet, est tombé en bas du chariot qu'il conduisait, place de la République.

Les roues du chariot passèrent sur les jambes du malheureux, qui fut d'urgence transporté à l'hôpital.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

MONTIGNY-EN-GOHELLE

— La gendarmerie a verbalisé contre François Barré, 20 ans, mineur, qui, à plusieurs reprises, malmena son amie Céline Fleur, 19 ans.

CARVIN

Grave affaire de coups à Carvin. — Au fond de la fosse N° 4 des mines d'Ostricourt à Carvin, deux ouvriers eurent ensemble une discussion : M. J.-B. Gignale refusait quelques mètres de fleglie à Léopold Desmet, 29 ans. Celui-ci, vexé, lui lança un coup de tête avec tant de violence qu'il lui fractura le clavicule gauche.

M. le docteur Leroys a prescrit un repos de deux mois à M. Bigotte.

Desmet n'est vu dresser procès-verbal par les gendarmes.

LENS

Noyé. — Est-ce un accident ou un crime ? — Samedi matin, des mariniers retirèrent du canal de Lens à la Deûle, derrière le groupe de maisons bordant la place de la République, le cadavre d'un jeune homme qu'on ne tarda pas à identifier. On le reconnut pour être Maurice Mahieu, âgé de 20 ans, ouvrier boulanger à la coopérative d'Avion, disparu depuis le 2 mai.

Ce jour-là, vers 9 heures du soir, il quitta la ses père au café Wiart, rue de Douai. Plus tard, en compagnie d'autrui, il s'amusa dans divers cafés. Vers 10 heures trois quarts, lorsqu'il sortit d'un estaminet de la rue Garnot, l'ivresse troubla sa raison. Il titubait et avant de quitter l'établissement, il avait mis en poche une chope. On n'a pas retrouvé la verre sur lui. S'en est-il débarrassé ou en a-t-il fait usage pour se défendre ?

Telle est la question qu'on se pose et que M. Bourgeois, commissaire de police, cherche de résoudre.

Le docteur Wagon, médecin-chef de l'Hôpital, qui a examiné minutieusement le cadavre, a constaté qu'il portait à la face des traces de coups donnés avant la mort. L'arcade sourcilière gauche est marquée de deux empreintes bien nettes, l'une à la partie supérieure, l'autre à sa partie inférieure. Ces ecchymoses sont-elles dues à des chutes involontaires du jeune homme qui, ébranlé, sera, accidentellement, tombé à l'eau, en dénotent-elles au contraire une agression ?

Dans ce dernier cas la vengeance seule semblerait en être le motif, car les poches de l'infortuné jeune homme n'ont pas été vidées.

M. Bourgeois a rendu compte de ses constatations au parquet de Béthune. M. le juge d'instruction l'a prié de surseoir à l'information.

BOULOGNE

CALAIS

Les souverains danois à Calais. — Les souverains danois débarqueront, officiellement, à Calais, le samedi 16 mai, à dix heures du matin, avec le même cérémonial que celui usité pour le voyage du roi d'Angleterre.

Le vent souffle toujours. — Le vent souffle toujours du nord-ouest. La mer est démontée. Les vagues en furie déferlent paresseuses les jetées. Tous les bateaux de pêche se sont mis à l'abri dans le bassin du Paradis.

Divisement. — Le citoyen Deroide, candidat socialiste, a'est désisté samedi, purement et simplement. Les membres de son comité ont protesté en invitant les électeurs de Deroide à reporter leurs voix sur Dequénoy-Martel. Tout est calme, mais la lutte promet d'être chaude. Les trois premiers arriveront très près les uns des autres.

Le père Félix discourt. — Le père Félix, un vieux brave homme de Bouquehault, est venu au marché, samedi, dans un état d'ébriété tel qu'il avait attroupé au moins deux cents personnes autour de lui. Un agent vint interrompre son discours en le conduisant au violon.

BULLETIN THEATRAL Musical et Orphéonique

La XIe Fête Fédérale des Musiques à Saint-Amand-les-Eaux

FESTIVAL FÉDÉRAL

Voici la liste des sociétés inscrites au festival fédéral qui aura lieu à Saint-Amand-les-Eaux le dimanche 14 juin prochain, à la suite du Congrès que viendra présider M. le ministre de la Guerre :

Fanfare des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est à Trith-le-Poirier, Chorale Edmond Schmidt à Fresnes, Harmonie des Mines de Douchy à Lourches, Fanfare d'Evin-Malmaison, Philharmonie d'Annappes, Harmonie « La Concorde » de Lesquin, Harmonie Municipale de Seclin, Les Orphéonistes de Denain, Fanfare des Mines d'Ostricourt, Chorale l'Union Ouvrière de Tourcoing, Fanfare Municipale de Lambres, Cercle Orphéonique d'Hellemmes-Lille, Fanfare Municipale de Jolimets, Harmonie Municipale d'Anzin, Orphéon l'Alliance du Marais-de-Lomme, Fanfare de Vis-en-Artois, Chorale de Fives-Lille, Fanfare l'Espérance de Nomain, Fanfare Municipale de Somain, Fanfare des Mineurs d'Auberchicourt, Fanfare Municipale de Fretin, Fanfare de Vitry-en-Artois, Union Orphéonique de Lesquin, Fanfare l'Amicale de Genech, Harmonie Municipale de Solesmes, Fanfare des Mineurs d'Abscon, Union Chorale Wandignies-Hamage, Chorale de Gand (Belgique), Orphéon de Sallaumines, Orphéon de Tourcoing, Fanfare Municipale d'Hespres, Fanfare Municipale de Fenain, Fanfare l'Union Ouvrière de Wallers, Fanfare de Trompettes de Wattignies-Lille, Fanfare de Courrelles-les-Lens, Orphéon Mixte du Cercle Moderne de Roubaix, Fanfare Républicaine de Frasnes-sur-l'Escaut, Cercle Orphéonique de Tourcoing, Fanfare Municipale d'Hellemmes-Lille, Les Trompettes de Péronchies; Fanfare Municipale d'Ormaing, Orphéon de Molenbeek-Saint-Jean-les-Bruxelles (Belgique), Fanfare Municipale de Libercourt, Orphéon Municipal d'Haubourdin, Fanfare des Mineurs de Saint-Vaast-le-Haut, Musique de Fresquières-les-Lens, Orphéon La Tournaisienne de Tournai (Belgique), Fanfare du Grand-Ronchin, Fanfare Municipale d'Hérin-les-Valenciennes, Harmonie de l'Union de Tourniguies, Fanfare des Trompettes des Halles de Lille-Esquermes, Harmonie des Mineurs de Thivencelles, Harmonie d'Anzin, Harmonie les Amis Réunis d'Haveluy, Union Chorale de Lourches, Fanfare de Rouvroy-Neuville, Fanfare Républicaine d'Hergnies, Orphéon « Les Vieux » de Roubaix, Chorale « La Orcelia » de Tournai (Belgique), Fanfare de Bruille-Notre-Dame, Fanfare La Renaissance de Roost-Warendin, L'Echo Musical d'Ambières (Eure-et-Loir), Fanfare La Renaissance de Croix, Harmonie de Mons-en-Pévèle, Fanfare Municipale de Genech, Union Chorale de Vieux-Condé, Harmonie La Lyre Provinoise de Provin, Fanfare Ouvrière Municipale de Petit-Fort, Orphéon Mixte de Tournai (Belgique), Fanfare Municipale de Lezennes, Musique Municipale du Rœulx, Fanfare Le Réveil Musical de Roost-Warendin, Fanfare Communale de Douchy, Fanfare des Falcheurs d'Orchies, Harmonie d'Hellemmes-Lille, Les Orphéonistes d'Avesnes-les-Aubert, Orchestrine de Lille, Fanfare La Liberté de Prouvy, Le Club des Vingt de Flers-en-Escrebieux, Cercle Chorale Mixte Tournaisien de Tournai (Belgique), Orphéon Municipal d'Escaudain, Fanfare Municipale d'Auchy, Harmonie des Mineurs de Sensevalle, Somain, Orphéon d'Annezin-les-Béthune, Chorale la Lyre Madeleinoise de Lille, Harmonie La Renaissance d'Harchies (Belgique), Fanfare Républicaine d'Auchy-les-Orchies, Fanfare L'Aniaisis d'Anzin, Les Trompettes de Marquette-lez-Lille, Orphéon de St-Josse-Ten-Noode (Belgique), Fanfare d'Hem-Lenglet, Union Chorale de la Gorgue, Fanfare Sainte-Cécile de Bachy, Union Chorale de Blanc-Misseron, Fanfare de Bellignies, Harmonie de Fauquez, Fanfare de Vieg, Société Philharmonique de Bécourt, Orphéon de Courcelles-les-Lens, Union Chorale de Saint-Vaast-le-Haut, Fanfare Républicaine d'Houplin-les-Seclin, Fanfare La Jeune Espérance de Prouvy, Fanfare Municipale de Haisnes, Fanfare La Jeunesse de Roubaix, Fanfare Municipale de Fouquières-les-Lens, Fanfare Municipale de Loos-les-Lille, Fanfare Libre d'Avesnes-les-Aubert, Orphéon Mixte de Dunkerque, Fanfare Ouvrière Municipale de Lens, Société Chorale d'Anzin, Orphéon de Saint-André-les-Lille, Fanfare de Bourghelles, Harmonie Républicaine de Templeuve, Harmonie de Bouvry, Fanfare La Revanche de Wihéries (Belgique), Harmonie Communale de Masing, Fanfare La Lyre Ouvrière d'Onnaing, Fanfare Communale d'Aulnoy-les-Valenciennes, Fanfare La Lyre Républicaine de Rumegies, Chorale La Lyrique d'Arras, Harmonie de Sailliès, Orphéonistes de Faumerolles, Fanfare du Commerce de Saint-Sauveur-Lille ; Orphéon l'Avenir Moulinois, Lille, Fanfare Union Musicale de Noyelles-Godault, Fanfare Ouvrière de Frais-Marais, Douai, Fanfare Les Enfants du Nord de Lalleing, Fanfare Mutuelle de Valenciennes, Fanfare Municipale de Cysoing, Musique Municipale de Marcq-en-Baroeul, Orphéon du Petit-Ronchin, Fanfare de Petit-Fresnoy (Aisne), Harmonie Lilas d'Avion, Fanfare ex-municipale de Quarouble, Orphéon d'Ascoux, Harmonie d'Anche, Fanfare des Mineurs d'Auberchicourt, Orphéon des Mines d'Anche, Orphéon de Zang de Gand (Belgique), Harmonie Sainte-Cécile de Wattignies, Philharmonie d'Annœullin, Orphéon d'Esquerchin, Fanfare Union Musicale de Flines-les-Raches, Harmonie La Jeunesse Musicale d'Auchy-les-La Bassée, Musique Communale de Carpin, Harmonie Municipale de La Madeleine, Société de Musique de Quesnoy, Fanfare Municipale de Bachant, Orphéon l'Union Ouvrière de Tournai (Belgique), Fanfare Républicaine de Rumegies, Société Philharmonique de Condé-sur-Escaut, Orphéon de Saint-Maurice-Lille, Musique Communale de Vieux-Condé, Orphéon les Travailleurs de Tourcoing, Union Chorale d'Avesnes-sur-Helpe, Harmonie Union Musicale de Douai, Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Neuvelle-sur-Escaut, Harmonie La Revanche d'Heusies (Belgique), Fanfare Les Enfants de Saint-Jean de Mouchy-le-Preux, Fanfare Municipale de Wallers, Harmonie La Fraternelle de Vieuly, Cercle Symphonique d'Hellemmes-Lille, Les Orphéonistes d'Hautmont, Fanfare des Trompettes de Loos-les-Lille, Musique Municipale de Noyelles-Godault, Fanfare Les Dévoués de Wallers, Fanfare d'Esteuve, Harmonie de Méricourt-Mines, Fanfare du Sud de Lille, Union Philharmonique de Rœux (Belgique), Fanfare Municipale de Flers-les-Lille, Orphéon les Mélomanes de Roubaix, Musique Municipale de Sin-le-Noble, Le Ménestrel du Pic d'Haisnes-les-La Bassée, Fanfare l'Avenir d'Houplin-Ancoisne, Fanfare de la Ville d'Antoing (Belgique), Orphéon de Moulins-Lille, Harmonie de Quiévrechain, Fanfare les Amis Réunis de Montigny-en-Ostrevent, Fanfare Municipale de Montigny-en-Gohelle, Fanfare La Concorde de Péronne-les-Antoing (Belgique), Harmonie Municipale de Caillon-sur-Sambre, Fanfare de Fressain, Fanfare Municipale de [illegible] Orphéon d'Hénin-Liétard, Chorale de [illegible] Fanfare Union Musicale de Ligny-en-Barrois, Fanfare Municipale d'Escaudain, Union Chorale de Croix, Fanfare [illegible] d'Hénin-Liétard, Fanfare l'Avenir [illegible] de Lambres-les-Douai, Musique [illegible] Sin-le-Noble, Harmonie Municipale [illegible] teau, Fanfare Ouvrière de Den